



Semaine de relâche scolaire, du 28 février au 4 mars

Activités à la Maison culturelle et communautaire p.10

Activités dans les bibliothèques p.12

Sommaire

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos projets
- 4 Infos actualités
- 5 Infos reportages
- 6 Infos environnementales
- 7 Infos brèves
- 8 Infos saisonnières et urbaines
- 9 Infos culturelles
- 11 Infos bibliothèques
- 13 Infos sportives
- 14 Infos sociales et emplois
- 16 Bottin téléphonique

Forum jeunesse Des résultats concrets à prendre en compte

Le Forum jeunesse, qui s'est tenu le 10 novembre dernier à l'école Frederick Banting, a été des plus réussis. Les jeunes participants, âgés de 12 à 28 ans, ont eu l'occasion de prendre la parole et de s'exprimer sur leurs préoccupations et leurs besoins. Les jeunes qui ont participé à ce forum avaient été désignés et recommandés par des organismes jeunesse et des écoles de Montréal-Nord.

Institutions et organismes communautaires jeunesse qui ont participé

INSTITUTIONS	ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE
École Calixa-Lavallée	Centre des jeunes l'Escale
École Henri-Bourassa	Un itinéraire pour tous
École Lester B. Pearson	Maison des jeunes l'Ouverture
École Amos	Culture X
École Louis-Fréchette	Maison Saint-Laurent – Animation du milieu urbain
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	Coup de pouce jeunesse
	Café-Jeunesse multiculturel
	Association Place-Normandie
	Club de karaté de Montréal-Nord
	Temple des arts martiaux karaté
	Shotokan
	Club de gymnastique Gymkhana de Montréal-Nord
	Club de patinage artistique de Montréal-Nord

L'événement est né de la volonté exprimée par le maire Gilles Deguire, à l'occasion de la visite de la gouverneure générale Michaëlle Jean, le 31 août dernier. Il s'inscrit dans l'esprit de l'Année internationale de la jeunesse proclamée par l'ONU, qui a débuté en août 2010 et dont le thème est la compréhension mutuelle. L'arrondissement de Montréal-Nord souhaitait accorder une attention particulière aux jeunes qui sont très nombreux chez nous et qui représentent l'avenir de la collectivité : il était

donc primordial de les écouter. Plusieurs organismes et écoles ont apporté leur précieuse collaboration à cet événement par leur présence essentielle à la journée, mais aussi par leur collaboration pour recruter les jeunes participants.

En prenant part à des ateliers qui faisaient appel à leur créativité, près de 80 jeunes ont transmis leurs idées de projets en vue d'améliorer la relation qu'ils entretiennent avec leur environnement tant physique que social. Les thèmes abordés passaient de l'implication sociale des jeunes dans la communauté à leur perception de l'arrondissement, en passant par les solutions pour vivre en harmonie avec la diversité culturelle ainsi que les moyens d'améliorer les relations avec l'autorité.



Au moment de la plénière du Forum jeunesse du 10 novembre dernier.

C'est donc par leur participation à ces ateliers thématiques que les jeunes ont pu s'exprimer et être entendus. Ils ont fourni une multitude d'idées de projets qui, par la suite, ont été groupées en 34 propositions globales. Près du tiers de ces propositions font référence au besoin d'avoir accès à un lieu ouvert en tout

Suite en page 16

Bureau de projets de Montréal-Nord

L'arrondissement de Montréal-Nord se donnera bientôt un nouveau centre d'information et de démonstration qui permettra aux citoyens, aux commerçants et aux gens d'affaires de se renseigner sur les divers projets publics et privés de développement sur le territoire nord-montréalais. Les grands projets de planification dans l'arrondissement y seront présentés au fur et à mesure de leur avancement : l'implantation des gares du train de l'Est, la reconstruction du carrefour Pie-IX—Henri-Bourassa, la mise en action du Service rapide par bus (SRB), le réaménagement de la zone industrielle au sud, le développement du secteur du boulevard Albert-Hudon dans l'est. L'ouverture du Bureau de projets est prévue dans les mois à venir, et celui-ci sera situé à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue de Castille, soit au centre

même de l'ensemble des projets qui seront implantés sur le boulevard Pie-IX.

Sur place, des outils variés (brochures, maquettes, projections, supports visuels modulaires, plans informatiques en 3D et documents complets sur les projets et leurs chantiers) seront mis à la disposition du public afin que la vision d'avenir de chacun des projets, individuellement et dans leur ensemble, puisse être partagée. De plus, des experts seront sur place dans le but d'assurer la diffusion de renseignements complémentaires et de répondre aux éventuelles interrogations. Le *Bureau de projets de Montréal-Nord* prendra aussi la forme de bureau virtuel, un site Internet unique où toute la documentation pourra être consultée. À suivre.

Mot du maire



Gilles Deguire, maire de l'arrondissement

L'équipe d'InfoNord

Coordination

Michel Lemay, Claire Gélinas

Rédaction

Charlotte Côté, Steve Côté, Alain Fournier, Marilyn Gauthier Goyette, Claire Gélinas, Marie-France Goulet, Isabelle Legault, Michel Lemay, Philippe Leporé, Cécile Lointier, Valérie Morin, Céline Pelletier, Marie-Josée Roussy et David Sauvé

Nous remercions également

Hugues Chantal, Steve Côté, Johanne Couture, Benoit Ferland, Mélissa Giurini, Marie-Agnès Guichard, Anne-Marie Juneau, France Lacas, Mathieu Lapierre, Alain Legault, Lucie Pelletier, Johanne Quessy et Claudel Toussaint

Révision linguistique

Marielle DeLorme

Graphisme

Jutrasdesign.com

Photographie

Archives de l'arrondissement, Éric Bolté, Vincenzo d'Alto, Caroline Durocher, Daniel Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, François Pesant, Jacques Pharend, Sylvie Trépanier et Martin Viau

Impression

Imprimerie Transcontinental

Tirage

43 500 exemplaires

L'Infonord est une production de la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe.

Dépôt Légal

ISSN 0822-0395 Vol. 29, No 1

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2011

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :

Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue de Charleroi,
Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5

Téléphone : 311

Télécopie : 514-328-4299

Courriel : montréal-nord@ville.montreal.qc.ca

Note - L'emploi du générique masculin ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.



De gauche à droite : Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal, Clementina Teti-Tomassi, conseillère de la Ville de Montréal, Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement et Chantal Rossi, conseillère d'arrondissement

Les membres du conseil d'arrondissement et moi-même tenons à féliciter tous les jeunes qui ont participé avec enthousiasme à notre Forum jeunesse de novembre dernier. La participation dynamique de près de 80 jeunes a permis un échange d'idées exceptionnel. Nous avons maintenant une vue d'ensemble de leurs besoins et des solutions qu'ils proposent pour améliorer la qualité de vie chez nous.

Dès le début de cette consultation, notre intention était de trouver des solutions concrètes aux besoins réels des jeunes. Je suis heureux de vous annoncer que plusieurs projets prendront forme à court terme. D'autres actions nécessiteront d'importants investissements et seront réalisées à plus long terme, mais nous y travaillons déjà.

Afin de dégager des priorités, nous avons groupé la trentaine de projets soumis par les jeunes sous sept thèmes : lieux de rencontre et d'activités, expression artistique, environnement, emploi, sécurité, communications et activités sportives.

Lieux de rencontre et d'activités

Une forte demande a été formulée pour la création de nouveaux lieux de socialisation, un besoin exprimé par tous les groupes d'âge consultés. Nous soutiendrons l'ouverture de deux nouveaux lieux de rencontre et d'activités, un dans l'est et l'autre dans l'ouest de l'arrondissement. Nous souhaitons que ces lieux soient gérés par des organismes jeunesse existants.

En attendant, un local a déjà été mis à la disposition d'organismes, à l'aréna Fleury et un autre à l'école Saint-Rémi. Très bientôt, nous financerons des activités supplémentaires, organisées par un organisme jeunesse, dans l'ouest de l'arrondissement. Un accès supplémentaire aux *Soirées de jeux vidéo* sera offert à la Bibliothèque Charleroi.

Expression artistique

Afin de mieux soutenir la production et la diffusion artistique des jeunes, nous avons décidé d'élargir la programmation du *Festival des arts de Montréal-Nord* en y intégrant un volet jeunesse. Cette programmation spéciale sera élaborée en concertation avec les jeunes.

Parmi les nouvelles initiatives que nous soutiendrons, mentionnons la production et l'animation d'émissions radio au studio de la Maison culturelle et communautaire et la programmation au

même endroit de projets issus de la jeune relève artistique de Montréal-Nord.

Environnement

Pour répondre à cette grande préoccupation des jeunes, nous concevons un volet jeunesse pour la mise en place de l'écoquartier qui appuiera la réalisation de notre nouveau plan de développement durable. D'autre part, les jeunes seront invités à participer à l'organisation d'une fête des Vélos et d'une journée *Mon école à pied et à vélo*. De nouvelles pistes cyclables seront également ouvertes au cours des prochaines années.

Emploi

Comme tous les ans, nous prévoyons créer plus d'une centaine d'emplois d'été pour les jeunes. De plus, nous voulons instaurer un programme de stages, intitulé *Employée ou employé d'un jour*, afin de faire connaître plusieurs métiers et professions à de nombreux étudiants.

Sécurité

À ce chapitre, un mécanisme d'échange entre les jeunes et les policiers sera mis en place afin de mieux faire connaître et apprécier les différences culturelles au sein de notre population.

Communications

Les jeunes nous ont fait constater que plusieurs de nos services étaient méconnus. Nous ferons donc des efforts particuliers pour joindre les jeunes dans

leur milieu, à l'école, sur Internet et dans les endroits qu'ils fréquentent, afin de mieux faire connaître les programmes qui leur sont destinés. D'autre part, nous incluons les jeunes dans l'organisation de grands événements qui les intéressent tels que la venue chez nous de personnalités connues ou de rassemblements comme le Forum jeunesse.

Activités sportives

Ce printemps, nous procéderons à la réfection complète des deux terrains de basketball au parc Carignan. À plus long terme, nous travaillons toujours à un projet de centre sportif multifonctionnel. L'engagement que nous prenons aujourd'hui est de consulter les jeunes dans ce type de réalisation.

Partenariat essentiel

Il est évident que nous ne pourrions répondre seuls à l'ensemble des besoins exprimés, car certains concernent davantage nos partenaires des services sociaux, de la santé ou de l'éducation. À cet égard, nous nous engageons à leur transmettre les demandes liées notamment à l'aide psychosociale, aux mères monoparentales ou au mentorat par exemple. Je souhaite que tous nos partenaires regroupés au sein de la table de concertation Jeunesse collaborent avec nous pour mettre en place un mécanisme permanent de suivi au Forum jeunesse.

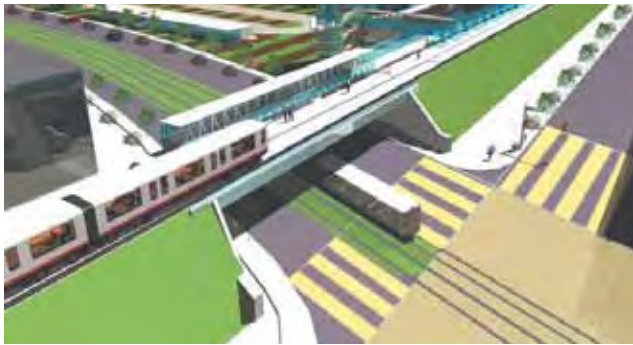
J'invite tous les jeunes de l'arrondissement à poursuivre notre dialogue si bien entamé. Une rubrique Forum jeunesse est accessible sur notre site, une adresse courriel peut être utilisée pour nous joindre (forumjeunesse@mtlnord.ca) et la discussion est ouverte sur notre page Facebook.

Continuez à nous interpeller et à nous faire connaître vos besoins et vos idées. L'avenir de Montréal-Nord est aussi entre vos mains! ■



Infos projets est une nouvelle rubrique entièrement dédiée aux grands projets qui prendront naissance sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord. Elle vous permettra de rester informés des nouveautés et de l'avancement de ces projets.

Les deux gares de Montréal-Nord



Le train de l'Est est un des projets les plus importants et prioritaires de l'Agence métropolitaine de transport et de l'arrondissement de Montréal-Nord. Son objectif est de combler le manque d'infrastructures permanentes de transport collectif dans une bonne partie du territoire montréalais, et en particulier dans l'arrondissement de Montréal-Nord qui sera doté de deux gares pour servir sa population.

Les travaux d'aménagement de la gare de Saint-Léonard, située dans le secteur des boulevards Industriel et Lacordaire, ont été les premiers à s'amorcer à la suite du coup d'envoi donné en octobre dernier par M. Sam Hamad, ministre des Transports du Québec. Les activités de construction ont débuté par le nettoyage du terrain du cimetière d'autos situé à l'extrémité de

la avenue Jean-Meunier. Ce terrain, dont l'aménagement commencera au printemps 2011, accueillera le bureau de chantier et un des deux stationnements incitatifs prévus.

Des travaux d'excavation et de soutènement ont été amorcés, préparant ainsi la venue d'un édifice

qui permettra, entre autres, aux personnes à mobilité réduite d'accéder au trottoir menant à la future gare. La passerelle qu'utiliseront les futurs usagers de l'arrondissement de Saint-Léonard pour accéder à la gare située de l'autre côté de la voie ferrée verra le jour au début de l'été 2011. Tous les aménagements de la gare de Saint-Léonard seront complétés à l'été 2011. Par contre, il est important de noter que la mise en service du train de l'Est ne se fera qu'au moment où les 14 gares que compte la ligne seront entièrement prêtes à accueillir ce service.

De son côté, le projet de la gare de Montréal-Nord, située dans le secteur du boulevard Industriel et du boulevard Pie-IX, est actuellement au stade de l'évaluation.

Réaménagement du carrefour Henri-Bourassa—Pie-IX

La configuration du carrefour Henri-Bourassa—Pie-IX sera modifiée pour devenir une intersection de type urbain traditionnel. Cette modification importante favorisera la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes et offrira par le fait même un environnement plus convivial.

Un autre avantage qui pourra être observé est la diminution considérable du débit de circulation sur les deux artères, grâce à l'arrivée prochaine du Service rapide par bus (SRB). Il est donc essentiel de procéder à ce changement qui facilitera énormément la circulation et l'accessibilité aux transports en commun. De plus, l'entrée sur le territoire montréalais

en provenance de Laval sera nettement plus accueillante, proposant un espace urbain allégé et un décor de verdure.

La future configuration de l'intersection a donné lieu à plusieurs séances d'information, la dernière s'étant tenue le 7 décembre dernier. L'arrondissement est actuellement dans l'attente du rapport du *Centre de consultation et de concertation de Montréal* qui rendra compte des propos entourant ce projet. À la suite de la réception de ce document faisant état de la situation, la Ville de Montréal sera en mesure de progresser dans le processus de réaménagement



Le concept proposé par l'arrondissement est analysé par les responsables de l'aménagement des gares de l'Agence métropolitaine de transport. De plus, des négociations entre l'AMT, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, la Direction de la gestion des eaux, la Direction des transports et la Direction des transactions immobilières sont en cours.

Des rencontres avec tous les intervenants du projet sont prévues prochainement. La conceptualisation ainsi que l'idée globale de l'aménagement de la future gare de Montréal-Nord seront connues au lendemain de ces entretiens et partagées avec la population dès l'engagement officiel du projet.



Revitalisation de la rue de Charlevoix

Les travaux de réfection de la rue de Charlevoix vont bon train. Entrepris en août 2010 en vue d'améliorer le réseau routier et la sécurité

des piétons, plusieurs travaux ont déjà été exécutés : pavage de rue, élargissement des trottoirs, création de passages pour piétons, installation de lampadaires et ajout de feux de circulation contribuent dorénavant à mettre en valeur cette importante artère commerciale.

Les travaux reprendront au printemps avec l'installation de mobilier urbain, soit des bancs et des poubelles additionnelles, ainsi que le déplacement d'un arrêt d'autobus qui permettra un gain de trois places de stationnement sur rue.

La revitalisation de la rue de Charlevoix fera l'objet d'une deuxième phase d'investissement qui débutera à l'été 2011 par la revitalisation de la bibliothèque Charlevoix. Le PR@M, programme Réussir à Montréal – volet commerce, se poursuivra quant à lui pour une autre année. ■

du carrefour et d'octroyer un contrat à une firme de génie pour la réalisation des plans et devis de ces travaux. S'ensuivra un appel d'offres afin de retenir les services d'une entreprise qui sera en mesure de réaliser les travaux, et ce, dès 2012.

Des projets pour les jeunes de l'arrondissement 341 589 \$ versés à neuf organismes de Montréal-Nord

PROJETS

ANIMATION DU MILIEU URBAIN

Organisme : Maisons de transition de Montréal inc. (Maison Saint-Laurent)

Animation d'une programmation annuelle d'activités sportives, culturelles et ludiques auprès des jeunes de 13 à 25 ans.

Ce projet a pour but de contrer la délinquance et l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Il couvre particulièrement les endroits précis où se concentre la clientèle jeune. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Contact : 514-326-8400 ou amumtlnd@yahooc.ca

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 2011 ET SECTEUR JEUNESSE

Organisme : Un itinéraire pour tous

Mise en œuvre de trois programmations (hiver, été et automne) d'activités diversifiées pour la population du secteur nord-est de Montréal-Nord.

En 2011, l'organisme développera davantage son volet jeunesse en assurant un encadrement plus soutenu des jeunes qui fréquentent la MCC. Du 5 janvier au 31 décembre 2011.

Contact : 514-328-4000, poste 5616, ou infojupt@mtlnord.ca

TRAVAIL DE RUE

Organisme : Café-Jeunesse multiculturel

Travail de rue auprès des jeunes de 13 à 25 ans afin de contrer la délinquance et l'adhésion aux gangs de rue. Ce projet se concentre aux endroits où le besoin est important. Du 6 juin au 31 décembre 2011.

Contact : 514-324-8112, poste 222, ou cafejeunessemulticulturel@qc.aira.com

LES ASPIRANTS-ANIMATEURS

Organisme : Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord

Offrir à des jeunes de 15 à 21 ans l'occasion de devenir des aides-animateurs. Ce projet favorise l'intégration socioprofessionnelle des jeunes et leur permet d'acquérir une expérience de travail bénévole transférable sur le marché du travail. Du 31 janvier au 16 décembre 2011.

Contact : 514-328-4180 ou info@centredesjeuneslescale.com

L'ENTRAIDE AU-DELÀ DES DIFFÉRENCES

Organisme : Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

Animation d'activités auprès d'adolescents

En 2009, la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ont signé une *Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* d'une durée de trois ans. En vertu de cette entente, le MESS verse à la Ville 27 millions de dollars sur trois ans.

Dans ce contexte, le maire Gilles Deguire et ses collègues du conseil ont approuvé l'attribution de subventions totalisant 341 589 \$ à des organismes de Montréal-Nord, à l'assemblée du conseil d'arrondissement du 11 janvier 2011.

bénévoles de 12 à 17 ans jumelés à des adolescents ayant un handicap intellectuel et physique. Ces activités favorisent l'engagement des jeunes auprès de différents groupes sociaux dont les aînés, les enfants défavorisés des HLM, les organismes communautaires, le milieu scolaire, etc. Du 17 janvier au 21 décembre 2011.

Contact : 514-321-8054 ou coupdepoucejeunesse@hotmail.com

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET SOCIAL DES JEUNES

Organisme : Maison des jeunes l'Ouverture

Prévention du décrochage scolaire auprès des jeunes de 11 à 17 ans par des activités d'aide aux devoirs et des ateliers de développement personnel et d'écriture. L'organisme travaille en collaboration avec les écoles secondaires Calixa-Lavallée et Henri-Bourassa. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Contact : 514-327-0446 ou mjo@bellnet.ca

PROJET : RETOUR VERS LE FUTUR

Organisme : Évolu-jeunes 19/30 ans

Offrir aux jeunes adultes de 19 à 30 ans, joints par le biais du basketball de rue, de

l'encadrement et du soutien pour favoriser leur intégration sociale, pour le biais d'une série d'ateliers : employabilité, ressources du milieu, etc. Du 1^{er} février au 31 août 2011.

Contact : 514-688-7310 ou jeremyb23@hotmail.com

SPORT-ÉCOLE

Organisme : Mener Autrement

Offrir aux jeunes de 6 à 12 ans l'occasion de pratiquer des activités sportives, ludiques et de psychomotricité tout en s'amusant. Ce projet, réalisé en partenariat avec le Service de réadaptation l'Intégrale, est offert les week-ends. Du 8 janvier au 7 mai 2011.

Contact : 514-881-7216 ou info@menerautrement.org

COMPRENDRE MON ADO... PAS TOUJOURS FULL COOL !

Organisme : Entre Parents de Montréal-Nord (Maison de la famille)

Offrir aux adolescents ainsi qu'à leurs parents, une série d'ateliers sur des problématiques liées à l'adolescence. Du 5 avril au 31 décembre 2011.

Contact : 514-329-1233 ou info@entrepaires.org



Séances du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord

Vous avez des questions, des suggestions ou des plaintes? Vous voulez rencontrer vos élus?

Nous vous invitons à assister aux assemblées publiques du conseil d'arrondissement qui ont lieu le deuxième mardi de chaque mois, à l'exception de juillet et de décembre. Les séances débutent à 19 h.

Vous n'avez qu'à vous présenter à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 11155, avenue Hébert.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT 2011

8 mars	9 août
12 avril	13 septembre
10 mai	11 octobre
14 juin	8 novembre

Il n'y a pas de séances du conseil aux mois de juillet et de décembre.

L'arrondissement a accordé une subvention de 12 848 \$ au centre des jeunes l'Escale.

ANIMATION DE JEUX VIDÉO À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MAISON CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL-NORD, POUR LES JEUNES DE 12 À 29 ANS.

Ce projet a pour but d'offrir un espace de divertissement et des outils modernes aux jeunes du quartier.

L'ACTION DE LA SHAPEM ET DE *PAROLES D'EXCLUS* PORTE DES FRUITS

Transformer un repaire de criminels en un milieu de vie solidaire



Plusieurs d'entre vous se souviennent peut-être des activités criminelles reliées au trafic de drogue qui se déroulaient presque au grand jour, il y a cinq ans, dans la rue Pelletier : des individus liés aux gangs de rue contrôlaient le secteur, et même des immeubles entiers. Une intervention policière a contribué à vider les lieux, mais elle aurait été vaine sans la mise en œuvre d'une autre intervention, celle-ci étant immobilière et communautaire. C'est pourquoi l'arrondissement a choisi d'aller plus loin.

C'est ainsi qu'en janvier 2007, la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM) a entrepris son intervention à Montréal-Nord en procédant à l'acquisition des premiers immeubles de la rue Pelletier près du boulevard Henri-Bourassa, précisément l'endroit où se faisait le commerce de drogue. Ces immeubles étaient à l'époque presque vides et sans locataires. La SHAPEM est un organisme à but non lucratif dont la mission est de participer à la revitalisation et à la dynamisation urbaine et sociale de l'est de Montréal, en réalisant des projets d'habitation pour la population locale et en offrant des logements de qualité aux ménages à faible

et moyen revenu. Un deuxième bloc de 60 logements a été acquis en août 2007. En 2009 et 2010, deux autres phases d'achat font que la SHAPEM est aujourd'hui propriétaire de 178 logements situés dans l'îlot délimité par les artères Pelletier, Garon, d'Amos et Henri-Bourassa. Un autre organisme à but non lucratif, Gerecom, possède 32 logements.

La prise en charge de ces logements par la SHAPEM a donné lieu à des rénovations importantes, et même à des transformations pour créer de grands logements familiaux. Ces opérations d'achat-rénovation ont été réalisées avec l'appui de divers programmes

de subventions (AccèsLogis, Rénovation Québec...) et de fonds en capital de risque patient à vocation sociale (Fonds d'investissement de Montréal et Fonds d'acquisition de Montréal). Deux actions de verdissement ont également été réalisées avec le soutien de la Société de verdissement de Montréal et de l'arrondissement. Au total, l'achat et la rénovation de ce parc de logements représentent un investissement de 17 millions de dollars pour la SHAPEM.

PLUS QUE L'IMMOBILIER

Mais au-delà de cette intervention immobilière, l'îlot Pelletier est devenu l'objet d'une action de mobilisation des résidents soutenus par l'organisme *Paroles d'exclus*. Organisme à but non lucratif, *Paroles d'exclus*

a mis sur la création d'un lien social entre les résidents pour développer une appartenance et une solidarité susceptibles de favoriser l'émergence de projets répondant aux besoins vécus. Et ça marche!

L'animation des démarches d'action se réalise à partir d'un local communautaire mis en place par *Paroles d'exclus* dans un logement. C'est ainsi que, depuis 2008, les résidents se sont donné les moyens d'organiser et d'améliorer leur milieu de vie.

L'ACCORDERIE

L'Accorderie est née : c'est un système d'échange de services qui groupe toutes les personnes intéressées. Chaque *Accordeur* met à la disposition des autres ses compétences et son savoir-faire sous la forme d'une offre de service. À peu près n'importe quel service peut être offert : des conseils pour cuisiner, la restauration de meubles, l'apprentissage de sports, la garde d'animaux, le dépannage informatique, la traduction de texte, le transport, l'aide pour une déclaration d'impôts, etc.

Chaque échange de services est comptabilisé dans une *banque de temps* sur la base des heures échangées, selon le principe qu'une *heure de service rendu égale une heure de service reçu*. Bref, on s'échange du temps et non de l'argent.

GROUPE D'ACHAT

Le secteur est désigné par la Santé publique de Montréal comme un *désert alimentaire*. Ceci veut dire que l'accès aux produits nécessaires à une alimentation saine est impossible dans l'environnement immédiat. Pour faire face à cette situation, les résidents ont mis sur pied un groupe d'achat qui leur donne accès à des fruits et légumes sur place, à bon prix. D'autres produits s'ajouteront bientôt, et peut-être une épicerie communautaire.

REGROUPEMENT CITOYEN DE L'ÎLOT PELLETIER

Dans la foulée des actions menées au jour le jour, la nécessité de s'organiser localement est apparue, et le *Regroupement citoyen de l'îlot Pelletier* est né. Ce groupe s'emploie à la revitalisation de l'îlot et s'est donné quatre axes de travail : économie et emploi, relations interculturelles et intergénérationnelles, sécurité publique et environnement. Il publie un bulletin mensuel d'information : corvée de nettoyage extérieur, compostage, service de garde, découvertes culinaires, apprentissage du français. Voilà autant de facettes à l'action du regroupement.

La mobilisation citoyenne produit ses fruits, et ce mouvement continuera à améliorer les conditions de vie des résidents de l'îlot en misant sur l'implication de tous. Quand les gens prennent les choses en main avec un peu d'aide, tout devient possible. Les citoyens de l'îlot Pelletier le démontrent.

La marche au ralenti, vous connaissez?

Détrompez-vous! La marche au ralenti n'est pas un nouvel exercice physique prôné par un quelconque gourou de la santé. La marche au ralenti consiste à laisser tourner inutilement le moteur de son véhicule lorsqu'il est immobilisé.

La marche au ralenti des moteurs de nos véhicules produit des émissions nocives de dioxyde de carbone (CO₂), de monoxyde de carbone (CO) et d'oxyde d'azote (NOX) issues de la combustion de l'essence. Le CO₂ est reconnu un important gaz à effet de serre (GES) qui contribue au phénomène du réchauffement climatique. Bien que les GES émis par l'activité humaine soient essentiels à la vie, car ils retiennent la chaleur solaire sur la Terre, quand ils sont générés en trop grande quantité, l'effet devient nuisible. Et, malheureusement, nous produisons trop de GES.

Quelles sont les conséquences d'un changement climatique?

La température de la Terre a augmenté de 0,6 °C depuis la fin des années 1800. Selon les prévisions, elle devrait continuer à augmenter de 1,4 à 5,8 °C d'ici l'an 2100. L'industrialisation et la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), la coupe de forêts, certaines pratiques agricoles et la gestion des matières résiduelles en sont les principales raisons.

Les conséquences sont multiples : retrait des glaciers, fonte de la banquise, élévation du niveau moyen des océans, inondations ou sécheresses, intensification des événements climatiques extrêmes, etc. Outre les conséquences climatiques, des conséquences humaines sont à prévoir : modification des rendements agricoles, élargissement des zones de présence des vecteurs de maladies, déplacement des populations affectées par les inondations, perturbation de l'économie mondiale, etc.

Pourquoi couper le moteur?



Pour protéger l'environnement

- Réduire les GES et la pollution de l'air

Les études révèlent que le secteur des transports est le principal émetteur de GES au Québec. À lui seul, il est responsable de 37% des émissions de GES produites par la combustion de l'essence. Si tous les conducteurs de véhicules légers au Canada réduisaient de cinq minutes par jour la marche au ralenti, la collectivité réduirait ses émissions de 1,6 million de tonnes de CO₂ par année.

- Une tonne de CO₂ correspond :

- à rouler 8 400 km avec une automobile diesel
- à produire 1,8 tonne de papier
- à faire un aller-retour Paris-New York en avion pour un passager

- Rejet de CO₂ par habitant en 1 an:

un Américain	22,9 tonnes
un Européen	10,5 tonnes
un Subsaharien	4,5 tonnes
et un Indien	2,8 tonnes

Pour économiser

- Économiser l'essence

Un moteur qui tourne au ralenti 10 minutes par jour consomme 100 litres d'essence de plus par année.

**VOUS NE ROULEZ PAS?
COUPEZ LE MOTEUR!**



Montréal-Nord
Montréal

Québec

- Retarder l'usure du véhicule

Contrairement à la croyance populaire, faire tourner le moteur au ralenti avant de rouler ne protège pas le véhicule. Bien au contraire, cette mauvaise habitude encrasse les bougies, ce qui a pour effet d'augmenter jusqu'à 5% la consommation d'essence, en plus d'user prématurément certaines pièces et parties du moteur.

Pour préserver la santé

Plus de 5 000 personnes meurent prématurément au Canada en raison de la pollution de l'air. En réduisant la marche au ralenti, vous protégez votre santé et celle des autres.

Un règlement existe sur la marche au ralenti

Le gouvernement du Québec s'est engagé à réduire ses émissions de CO₂ de 20% sous le niveau de 1990 à l'horizon 2020. L'arrêt systématique du moteur lorsque le véhicule est immobilisé s'impose aujourd'hui comme une évidence, car il est indéniable que ce geste contribue à réduire les rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

L'un des moyens pour y parvenir est bien sûr la sensibilisation et notre responsabilité collective, mais elle se révèle insuffisante. C'est pourquoi le gouvernement du Québec incite les municipalités à adopter un règlement. L'arrondissement de Montréal-Nord a mis en

vigueur le règlement sur l'immobilisation et le stationnement en mars 2007.

Résumé du règlement pour les véhicules¹

- Constitue une nuisance le fait de laisser fonctionner plus de trois minutes, par période de 60 minutes, le moteur d'un véhicule immobilisé.
- Constitue une nuisance le fait de laisser fonctionner pendant plus de cinq minutes, par période de 60 minutes, le moteur diesel d'un véhicule lourd immobilisé.

Les exceptions

- Les véhicules suivants constituent des exceptions : les véhicules d'urgence, les fourgons de sécurité blindés, les véhicules mus par un autre moyen qu'un moteur à combustion, tels un véhicule hybride, et les véhicules dont le moteur est utilisé pour réfrigérer ou garder chauds des aliments ou encore pour accomplir un travail.
- Lorsque la température extérieure est inférieure à -10 °C et que le moteur d'un véhicule fonctionne afin d'en assurer le chauffage en raison du fait qu'une personne est présente à l'intérieur du véhicule.

¹ Les dispositions du *Règlement sur la nuisance causée par un véhicule moteur* permettent le dépôt du constat d'infraction dans le pare-brise d'un véhicule sans avoir à attendre la présence du contrevenant.

Sources: gouvernement du Québec, gouvernement du Canada, Ville de Montréal

Notre bulletin environnemental : à améliorer

Pour atteindre notre objectif, certaines solutions doivent être mises en place par l'arrondissement. L'une d'elles consiste à offrir aux citoyens qui habitent un immeuble de trois étages et moins, la possibilité d'utiliser le bac roulant pour déposer leurs matières recyclables. Les bacs seront fournis gratuitement par l'arrondissement, et ce, dans un proche avenir. La distribution s'échelonnait sur

une période de deux mois, par secteur bien déterminé. Les résidents pourront en faire la demande en ligne sur notre site Internet, sur notre page Facebook ou en composant le 311. Dès qu'ils seront disponibles, nous publierons une annonce à la page 7 du Guide de Montréal-Nord.

De plus, au cours des prochaines semaines, l'arrondissement confiera le mandat du

programme écoquartier à un organisme qui interviendra prioritairement en matière environnementale. Il coordonnera des projets en lien avec les 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation) et la propreté, selon les demandes de l'arrondissement. L'approche privilégiée sera centrée sur la sensibilisation, l'information, l'éducation et surtout la mobilisation et la participation des citoyens et des organismes du milieu. ■

Taux de récupération des matières recyclables à Montréal-Nord

Notre objectif	60 %
2007	35 %
2008	45 %
2009	43 %

Infos brèves

14^e TOURNOI DE RINGUETTE DE MONTRÉAL-NORD

L'arrondissement de Montréal-Nord accueillera prochainement près de 1000 jeunes filles, âgées de 3 à 21 ans, à l'occasion du plus grand tournoi national de ringuette du Québec. Le *Tournoi national de ringuette moustique-juvénile*, qui en est déjà à sa 14^e année, rassemblera plus de 90 équipes de jeunes joueuses provenant du Québec et de l'Ontario.

Si l'on se fie aux années précédentes, les arénas Fleury et Henri-Bourassa seront fréquentés par près de 5500 spectateurs pendant la période en question, soit du 12 au 20 mars 2011. Espérons que le tournoi de 2011 sera encore plus populaire.

C'est une occasion en or pour tout amateur de ce merveilleux sport d'assister aux prouesses des meilleures joueuses du Québec et de prendre part à cet événement qui promet des souvenirs inoubliables.

Bonne chance à toutes les équipes et bon tournoi!

LE 10 MAI PROCHAIN : C'EST LE JOUR DU RECENSEMENT

Tous les cinq ans, le recensement brosse un portrait de notre population et des collectivités dans lesquelles nous vivons. Les données recueillies servent à planifier les écoles, les transports publics, les garderies, le service de

la sécurité incendie et celui de police, etc. Ces services sont essentiels pour notre collectivité.

Le 10 mai prochain, aidez-nous à vous aider. Prenez quelques minutes de votre temps pour remplir le questionnaire du recensement.

L'arrondissement vous remercie à l'avance de votre collaboration.

COUP DE POUCE JEUNESSE



Lauréat du prix Dollard-Morin du bénévolat en loisir et en sport

L'organisme jeunesse s'est distingué, dans le volet Action régionale du prix Dollard-Morin du bénévolat en loisir et en sport, en méritant la reconnaissance régionale attribuée à un organisme. Cette reconnaissance contribue au rayonnement de notre arrondissement. À la dernière assemblée du conseil d'arrondissement, un certificat de reconnaissance a été remis à M^{me} Johanne Lacoste, directrice de Coup de pouce jeunesse, pour souligner le prix remporté par cet organisme de chez nous.

BILAN POSITIF DU TOURNOI ATOME-JUNIOR 2011



Fidèle au succès qu'il a connu depuis sa fondation, il y a de cela plus de 46 ans, le *Tournoi de hockey atome-junior de Montréal-Nord* a encore une fois répété l'exploit. Plus de 6000 spectateurs sont venus encourager les 90 formations qui se sont déplacées des quatre coins du Québec pour participer au tournoi. L'événement s'est déroulé dans une grande animation et un sain esprit de compétition.

Durant 14 jours, aux arénas Garon et Fleury, les jeunes joueurs représentant fièrement leur coin de pays ont tout donné. Des parties enlevantes, un jeu palpitant et des revirements inattendus étaient sans contredit au rendez-vous!

M. André Ouellet, président du tournoi, se dit très heureux du bon déroulement du tournoi et remercie, par le fait même, tous les organisateurs, commanditaires, bénévoles et parents qui ont contribué à son succès.

Pour connaître les résultats du tournoi : www.lehockey.ca/tournoi/2mtlnord/accueil

Félicitations aux équipes participantes!

40^e ANNIVERSAIRE DU CLUB DE NATATION DE MONTRÉAL-NORD

L'arrondissement de Montréal-Nord félicite chaleureusement le Club de natation de Montréal-Nord (CNMN) pour ses 40 années passées à promouvoir la bonne forme physique et à favoriser l'émergence d'athlètes dans cette discipline sportive. C'est en 1970 que le CNMN a vu le jour avec seulement 80 nageurs. Aujourd'hui, il fait partie des 20 meilleurs clubs de natation du Québec avec plus de 300 nageurs.

Le CNMN fait rayonner Montréal-Nord partout où il est invité à participer à des rencontres sportives, dans les villes, au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Merci et longue vie au Club de natation de Montréal-Nord! ■

Infos saisonnières

TAXES MUNICIPALES

Si le total des taxes municipales qui apparaît sur votre compte est de 300\$ ou plus, vous avez le droit de payer en deux versements. Dans tous les cas, vous pouvez aussi faire un seul paiement. Le premier versement est exigible le 1^{er} mars 2011 et le deuxième, le 1^{er} juin 2011. Tout versement effectué après les dates limites entraîne des frais d'intérêt et une pénalité. Par contre, les droits de mutation (taxe de bienvenue) doivent être acquittés en un seul paiement.

Pour tout renseignement supplémentaire

Téléphone : faire le 311

Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

Site internet : www.ville.montreal.qc.ca et

taper *taxes généralités* dans *Recherche*

Modalités de paiement

À votre institution financière

Les caisses populaires et les banques vous offrent plusieurs manières de faire votre paiement : guichet automatique, Internet, transaction par téléphone ou au comptoir.

Notez qu'il existe un délai de traitement pour une transaction effectuée au guichet automatique; ce délai peut atteindre 48 heures et même plus pour un paiement fait au cours de la fin de semaine. N'oubliez pas de tenir compte de ce temps de traitement.

Dans les bureaux Accès Montréal (BAM) incluant celui de Montréal-Nord



Vous pouvez payer par chèque, mandat (postal ou bancaire) ou carte de débit dans les 19 arrondissements. Plusieurs bureaux limitent les montants en argent comptant. Renseignez-vous.

**Renseignements : 311
4243, rue de Charlevoix**

Par la poste

Vous devez tenir compte du délai postal quand vous envoyez votre paiement par la poste. N'envoyez pas d'argent comptant. Préparer deux chèques postdatés, un en date du 1^{er} mars 2011 et l'autre en date du 1^{er} juin 2011, et expédiez-les à l'adresse suivante :

Services des finances
C.P. 11043
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4X8



RAPPELS PRINTANIER

Le ménage du printemps

C'est la nature qui décidera de la date exacte où nous commencerons le grand ménage. À compter du 1^{er} mars, dès que la température extérieure semblera bien installée au-dessus de 3 °C, nous amorcerons les opérations du grand nettoyage qui durent six semaines. Durant cette période, le passage du balai mécanique n'est pas aussi assidu, mais pour faciliter le grand ménage, nous vous demandons quand même de respecter les panneaux interdisant le stationnement. Dès la fin des opérations du grand ménage du printemps, le passage des balais mécaniques reprend son horaire hebdomadaire.

Démontez votre abri temporaire avant le 1^{er} avril

Les abris temporaires sont autorisés du 1^{er} novembre au 1^{er} avril. ■

Infos urbaines

Vous planifiez des travaux pour l'été prochain? Soyez prévoyant.

Avant tout, il faut planifier.

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, il est important de vérifier auprès de l'arrondissement si votre projet est conforme à la réglementation municipale.

De même, si vous savez que des travaux seront nécessaires au courant de la période estivale, nous vous recommandons d'entamer les démarches d'obtention d'un permis ou d'un certificat pendant la saison hivernale, vous éviterez ainsi les délais de traitement et vous dormirez la tête tranquille sachant que vous avez obtenu votre permis ou votre certificat pour le début prévu de vos travaux.

Le délai maximum pour le traitement d'une demande de permis ou d'un certificat d'autorisation est de 30 jours à compter de la réception de tous les documents exigés. Il est

certain que le permis pourra, dans certains cas, être délivré bien plus rapidement, mais il ne faut pas oublier que pour offrir un service équitable envers tous les citoyens, nous devons traiter toutes les demandes sur la base du premier arrivé, premier servi. Ainsi, la demande reçue en premier sera traitée la première.

De plus, certaines portions du territoire de l'arrondissement et divers types de travaux sont assujettis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA). Dans ce cas, l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation doit faire l'objet d'une procédure supplémentaire d'approbation par le conseil municipal qui peut imposer des conditions particulières.

Le PIIA permet à l'arrondissement d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale d'un projet de construction



ou de transformation d'un bâtiment ou d'un terrain. Il a pour but de préserver le patrimoine architectural urbain.

À titre d'exemple, tous les travaux de construction, d'agrandissement et de rénovation extérieure d'un bâtiment ainsi que les aménagements paysagers effectués sur le boulevard Gouin sont assujettis à une réglementation et à un cheminement particulier. Les délais liés à cette procédure s'ajoutent aux délais normaux de délivrance des permis, et il faut alors prévoir de deux à trois mois pour l'obtention du permis.

Pour connaître les catégories de projets qui font l'objet d'un PIIA et les zones précises de l'arrondissement qui y sont soumises, de même que les critères d'évaluation du PIIA, ou pour obtenir le formulaire de demande d'approbation d'un PIIA, veuillez communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Montréal-Nord, Division des permis et des inspections en composant le 311 ou encore 514-328-4000, poste 4017. ■

Politique de la billetterie

Les activités présentées par la Maison culturelle et communautaire sont gratuites, sauf indication contraire.

Un laissez-passer donne accès aux activités. Les citoyens de Montréal-Nord peuvent se procurer leur laissez-passer deux semaines (jour pour jour) avant la représentation et les citoyens des autres arrondissements de Montréal, une semaine avant.

Vous pouvez vous procurer deux laissez-passer par personne pour les activités *adulte* et quatre pour les activités *famille*, en vous présentant au bureau d'accueil de la Maison culturelle et communautaire, avec une preuve de résidence, à l'adresse suivante.

12004, boulevard Rolland

Du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h
Samedi et dimanche, de 8 h à 17 h

Renseignements

514-328-4000, poste 5640
Les laissez-passer qui n'auront pas été distribués seront offerts aux personnes intéressées le jour même de l'activité, au lieu et à l'heure de l'activité.

Note – Les laissez-passer sont valides jusqu'à 10 minutes avant la représentation.

ville.montreal.qc.ca/mtnord
accesculture.com



Montréal

Spectacles

22 février 2011 – 19 h

La dérive douce d'un enfant de Petit-Goâve – Sorties Ciné

Un film de Pedro Ruiz (2009)

En présence de Dany Laferrière

On accompagne Dany Laferrière dans une douzaine de villes, dont Montréal, Paris, New York et Port-au-Prince, jusqu'au mythique village de pêcheurs de Petit-Goâve où il a passé son enfance avec sa grand-mère Dada.



25 février 2011 – 20 h

Apéro culturel à 19 h 15

Musica Nocturna :

La nuit sera longue – Série Théâtre

Danse-Cité inc.

La pièce fait vivre au spectateur l'expérience physique de la poésie, à partir du thème de ce couple déchiré par la peur de la perte.

Une présentation du Conseil des arts de Montréal en tournée



4 mars 2011 – 20 h

Goûts étrangers, sur les routes du monde avec Marais et Cantemir

Série Musique

Constantinople

Avec des arrangements et des improvisations signés Constantinople, l'ensemble parcourt le chemin entre Versailles, Istanbul et la Perse.

Une présentation du Conseil des arts de Montréal en tournée



11 mars 2011 – 20 h

Apéro culturel à 19 h 15

Sisi – Série Danse

MAI (Montréal, arts interculturels)



Prière d'espoir et de solidarité, *Sisi* marie la richesse corporelle de la danse africaine traditionnelle à la précision du ballet, du jazz et de la danse contemporaine.

Une présentation du Conseil des arts de Montréal en tournée

15 mars 2011 – 19 h

La fille de Ryan – Sorties Ciné

Un film de David Lean (1970)

En présence de Catherine Sénart

Dans le petit village de Killary en Irlande, Rosy Ryan, fille de tenancier, épouse un instituteur veuf de 15 ans son aîné qui ne la satisfait pas. Elle entame une liaison cachée avec un officier britannique.

17 mars 2011 – 20 h

En quête d'une ville – Série Théâtre

ADESAM

Un homme se perd et deux femmes se cherchent dans un *road movie* sur scène, avec comme toile de fond la ville, pour ce qu'elle offre d'ouverture et d'impasse.



27 mars 2011 – 14 h

Futur proche – Série Famille

Compagnie Destins Croisés

Futur proche est un spectacle athlétique, expressif et dynamique où les danseurs s'amuse à déformer le temps. Jeux d'accélération, de décélération et immense horloge sont autant d'éléments qui témoignent du temps qui passe.

Pour les 6 ans et plus

1^{er} avril 2011 – 20 h

Apéro culturel à 19 h 15

Sonya et Yves – Série Danse

Bande interdite

L'œuvre est composée de 11 chorégraphies de styles variés dans un emballage insolite aux couleurs de ses interprètes.

5 avril 2011 – 19 h

Cosmos – Sorties Ciné

En présence de Philippe Fehmiu

Cosmos est le nom d'un chauffeur de taxi philosophe, témoin de plusieurs petites histoires qui se déroulent dans la jungle citadine de Montréal.

14 avril 2011 – 20 h

Apéro culturel à 19 h 15

La liste – Série Théâtre

Théâtre d'Aujourd'hui

Une femme nous accueille seule dans sa cuisine. Sa voisine est morte. Assise inconfortablement devant nous, elle nous racontera son histoire. A-t-elle seulement levé le doigt pour lui venir en aide ?

21 avril 2011 – 20 h

Apéro culturel à 19 h 15

Soirée Azure Barton – Série Danse

BJM Danse Montréal – Les Ballets Jazz



Jeune chorégraphe albertaine basée à New York, Azure Barton a créé pour BJM Danse Montréal un programme double, *Les chambres des Jacques* et *Jack in a Box*.

Une présentation du Conseil des arts de Montréal en tournée

26 avril 2011 – 19 h

Les porteurs d'espoir – Sorties Ciné

ONF à la maison

Un film de Fernand Dansereau (2010)

Précédé du court-métrage *Foufou*



Si on vous disait que l'avenir du monde se joue dans l'école primaire d'une petite ville, le croiriez-vous ?

Le film sera suivi d'une rencontre avec Dominique Leduc, interprète principal du film.

28 avril 2011 – 20 h

Apéro culturel à 19 h 15

De l'impossible retour de Léontine en brassière – Série Théâtre

Groupe de poésie moderne

Une actrice est congédiée parce qu'elle est trop vieille pour jouer Léontine en brassière dans un théâtre documentaire sur Paul-Émile Borduas et l'art pictural au Canada français.

3 mai 2011 — 19 h

L'art en action — Sorties Ciné

Un film de Magnus Isacsson (2009)

En présence d'Annie Roy et Pierre Allard

De l'art, de l'amour et de l'idéalisme à revendre : voilà ce qui fait carburer Annie Roy et Pierre Allard, fondateurs, il y a 10 ans, de l'Action Terroriste Socialement Acceptable, l'ATSA. Un documentaire fort, émouvant et d'une honnêteté totale.

Les Sorties-Ciné sont réalisées grâce au soutien du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Les Apéros culturels sont réalisés grâce au soutien du Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Expositions

Du 25 février au 3 avril 2011

Les migrants

Michel Lancelot

Vernissage le 25 février, de 17 h à 19 h



L'inventif artiste-graveur Michel Lancelot propose des créations où les techniques traditionnelles et contemporaines de l'estampe se rencontrent pour créer des espaces irréels et ludiques.

Du 8 avril au 22 mai 2011

ATSA — 10 ans d'urgence

ATSA

L'ATSA réunit une vingtaine d'artistes d'ici, du Canada et de l'étranger qui ont tous en commun d'avoir présenté ou conçu une œuvre originale pour l'événement État d'Urgence de 1998 à 2009.

Une présentation du Conseil des arts de Montréal en tournée

Entrée libre

Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 12 h à 19 h

Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h

Petits bonheurs

Petits bonheurs est un événement culturel destiné aux enfants de zéro à six ans. Il a pour objectif de sensibiliser les tout-petits aux diverses disciplines artistiques et de leur permettre d'explorer le monde de la création.

7 mai 2011 — 11 h

Le grand saut

Théâtre de la Guimbarde

Dans ce chantier urbain habité d'objets insolites et sonores, deux personnages construisent et déconstruisent, plongent dans les matières et les sons, expérimentent leur pouvoir comme des scientifiques.

Pour les 18 mois à 4 ans



10 mai — 10 h 30 et 14 h

Appris-voix-sons (atelier)

Sylvie Bouchard

À travers l'exploration de la voix et de différents instruments, le jeune enfant apprivoise doucement l'univers des sons et de la musique. Le tout se fait à l'aide de chansons et comptines spécialement composées pour cet atelier.

Pour les 10 à 24 mois, à 10 h 30

Pour les 2 à 5 ans, à 14 h

11 mai 2011 — 10 h et 14 h

Bramborry

Coproduction du

Théâtre de la Guimbarde et du Theater De Spiegel

Trois saxophonistes inventent un monde magique et géométrique où les images de l'illustratrice tchèque Kveta Pacovska prennent vie au son de la musique.

Pour les 1 à 3 ans



Prix d'entrée pour les spectacles et les ateliers : 3 \$

Billetterie (à partir du 11 avril 2011) : 514-328-4000, poste 5610

Pour tout savoir sur la programmation Petits bonheurs, visitez le site www.petitsbonheurs.ca

Relâche scolaire

1^{er} mars 2011 — 14 h

Alice au pays des merveilles

Un film de Tim Burton (2009)

Pour fuir son triste destin, Alice, 17 ans, suit un lapin blanc dans un trou et se retrouve au Pays des merveilles, un endroit qu'elle a visité 10 ans plus tôt et dont elle n'a aucun souvenir.

Pour les 9 ans et plus

Entrée libre



2 mars 2011 — 14 h

Annabelle suit sa voix

Jeunesses musicales du Canada

Nous retrouvons Annabelle Canto au sommet de sa gloire. La chanteuse étant reconnue par plusieurs comme la plus grande chanteuse d'opéra du monde, il devient normal qu'un impresario renommé lui offre de faire une tournée mondiale.

Pour les 6 à 12 ans

Entrée libre

3 mars 2011 — 10 h 30 et 14 h

Ateliers : Ma musique en BD

Jeunesses musicales du Canada

Tu es invité à créer et à interpréter une partition musicale sous forme de bande dessinée.

Pour les 6 à 12 ans

Entrée libre

1^{er}, 2, 3 et 4 mars 2011

Ateliers de danse

Compagnie de danse Bouge de là

Viens apprendre, créer, t'amuser et découvrir ce qu'est la création chorégraphique. Inscris-toi pour un atelier intensif. Tu dois être disponible pour toute la durée des ateliers, soit quatre rencontres d'environ une heure.

Funky, hip-hop, danse contemporaine

Pour les 9 à 12 ans, à 9 h 15

Initiation à la création en danse

Pour les 6 à 8 ans, à 10 h 30

Inscription obligatoire

Du 14 au 25 février, jusqu'à midi

514-328-4000, poste 5622

Nouveauté!

28 février, 1^{er}, 2, 3 et 4 mars 2011

Ateliers en cinéma d'animation



Produis tes propres films d'animation! Tu apprendras à développer tes propres histoires, à fabriquer des personnages et à leur donner vie. Tu peux t'inscrire à un ou à plusieurs des ateliers.

28 février Feuilletoscope, praxinoscope et zéotrope

De 9 h 30 à 11 h, pour les 11 à 13 ans

De 12 h 30 à 14 h, pour les 8 à 10 ans

1^{er} mars Dessin sur pellicule 35 mm

De 9 h 30 à 11 h, pour les 11 à 13 ans

De 12 h 30 à 14 h, pour les 8 à 10 ans

2 mars Pixilation

De 9 h 30 à 11 h, pour les 11 à 13 ans

De 12 h 30 à 14 h, pour les 8 à 10 ans

3 mars Animation d'objets image par image

De 9 h 30 à 11 h, pour les 11 à 13 ans

De 12 h 30 à 14 h, pour les 8 à 10 ans

4 mars

De 13 h à 14 h : présentation des films des participants

Inscription obligatoire

Du 14 au 25 février, jusqu'à midi

514-328-4000, poste 5622

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'Entente de développement culturel intervenue entre l'arrondissement de Montréal-Nord et le ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine.

À votre service!

Les bibliothèques de Montréal-Nord font partie du réseau informatique des bibliothèques publiques de Montréal. L'abonnement est gratuit pour tous les résidents, et une carte unique donne accès à l'ensemble des services des bibliothèques de la Ville de Montréal.

Services en ligne : catalogue Nelligan, dossier d'abonné, réservation et renouvellement de documents : <http://nelligan.ville.montreal.qc.ca>

Services et activités : <http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord> et cliquer sur Bibliothèques

Programme d'animation – Hiver-printemps 2011

Les activités présentées par les bibliothèques de Montréal-Nord sont gratuites et à accès libre. Pour certaines activités, l'inscription est obligatoire. Les groupes doivent réserver leur place à compter du mois précédant la représentation à la bibliothèque où l'activité a lieu.

Conférences et animations pour les adultes

Une carrière en milieu non traditionnel

Conférencière : Nadia Fezzani

Mardi 8 mars, à 19 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

L'affaire Guibord (1869-1875)

Conférencier : Jean-Louis Lalonde

Présentée par la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord en partenariat avec les bibliothèques de Montréal-Nord.

Lundi 21 mars, à 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Le choc des cultures en voyage

Conférencière : Véronique Leduc

Lundi 21 mars, à 19 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

La culture des plantes potagères en pot

Conférencier : Albert Mondor

Mardi 29 mars, à 19 h

Bibliothèque Henri-Bourassa



Rencontre d'auteure

Invitée : Marcelyne Claudais

Dimanche 17 avril, à 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Frous-frous victoriens

Conférencière :

Évelyne Bouchard

Présentée par la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord en partenariat avec les bibliothèques de Montréal-Nord.

Lundi 18 avril, à 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa



La bière : premier aliment cuisiné dans l'histoire de l'humanité

Conférencier : Stéphane Morin

Mardi 3 mai, à 19 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Être parent, mode d'emploi

Conférencière : Hélène Renaud

Dimanche 15 mai, à 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Animations pour les aînés

Navette Biblio

Un service de transport gratuit et des animations.

Les mardis 22 février, 15 mars, 5 et 26 avril et 17 mai, de 13 h à 15 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Renseignements : 514-328-4000, poste 4144

Internet sans peine

Cours d'initiation à Internet en trois séances.

Bibliothèques Henri-Bourassa et de la Maison culturelle et communautaire

Renseignements : 514-328-4000, poste 4281

Lire et faire lire

Voir détails page 12

Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord

Rencontres d'échange, projections de film et conférences.

Les lundis jusqu'au 9 mai, de 13 h à 16 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

Renseignements : Roger Lagacé à rogerlagaceshgmn@videotron.ca

Bibliothèque*	Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
Henri-Bourassa 5400, boulevard Henri-Bourassa Est Section des adultes : 514-328-4000, poste 4125 Section des enfants : 514-328-4000, poste 4134		9 h à 17 h	10 h à 17 h
Maison culturelle et communautaire 12002, boulevard Rolland Sections des enfants et des adultes : 514-328-4000, poste 5626	10 h à 21 h		
Charleroi** 4740, rue de Charleroi Section des adultes : 514-328-4000, poste 4135 Section des enfants : 514-328-4000, poste 4238		9 h à 13 h	12 h à 17 h
Belleville 10400, avenue de Belleville Sections des enfants et des adultes : 514-328-4000, poste 4140			

* Les bibliothèques seront fermées les jours fériés suivants : 22, 24 et 25 avril, 23 mai, 24 juin et 1^{er} juillet 2011.

** Le fonds d'archives Yves-Ryan est ouvert le mardi, de 13 h à 16 h.

Club Lecto Henri-Bourassa

Club de lecture et rencontres d'écrivains.

Les mercredis 16 mars, 20 avril et 18 mai, de 11 h à 15 h, ou les jeudis 17 mars, 20 avril et 18 mai, de 13 h à 15 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

Renseignements : Lise Levasseur au 514-259-3615 ou Nicole Allie-Lambert à nicole.allie@videotron.ca

Animations pour la jeunesse

Jeux vidéo

Inscription obligatoire et nombre de places limité. En collaboration avec le centre des jeunes l'Escale et Les Fourchettes de l'Espoir.



Pour les 13 à 25 ans.

Les vendredis et samedis, de 18 h à 21 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Lire la musique, c'est facile!

Animateur : René Clermont

Atelier d'initiation au solfège et à la pratique d'un instrument.

Pour les 10 ans et plus

Les jeudis, jusqu'au 26 mai, de 18 h 30 à 20 h 30
Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire, salle 203

Tournée « Lire dans l'île »

Rencontre de l'illustrateur Yayo

Parrainée par l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse et subventionnée par le Conseil des arts de Montréal.

Pour les 8 ans et plus

Vendredi 13 mai, à 9 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa



Jeunes naturalistes en herbe

Ateliers en science de la nature, organisés en collaboration avec le Cercle des jeunes naturalistes.

Pour les 6 à 11 ans et leurs parents

Les dimanches 6 mars et 10 avril, à 13 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Les dimanches 20 mars et 15 mai, à 13 h 30

Bibliothèque Charleroi

Pour les groupes scolaires

Des rencontres sont organisées sur rendez-vous.

Renseignements : 514-328-4000, poste 4281

Les biotechnologies, c'est quoi?

Invitée : Kathy Perron

Pour les 14 à 17 ans

Jeudi 5 mai, à 10 h et 14 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Son et bande dessinée

Invité : Samuel Véro

Pour les 8 à 11 ans

Mardi 15 février, à 9 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Jeudi 17 février, à 9 h 30

Bibliothèque Charleroi

Heures du conte et ateliers scientifiques

Une fois par mois, un atelier d'animation du livre est offert en alternance dans nos quatre bibliothèques.

Il était une fois

Pour les 3 à 5 ans

Les samedis, à 14 h

19 mars : Le secret de Petit poilu

16 avril : Ours brun et ours blanc

14 mai : Patatras la panthère

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Activités de la relâche scolaire

Les secrets de la magie

Invité : Caméléon animation

Un magicien se dévoile. Inscription obligatoire et places limitées.

Pour les 5 à 12 ans

Bibliothèque Henri-Bourassa

Mardi 1^{er} mars, à 13 h et à 15 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Mercredi 2 mars, à 14 h

Bibliothèque Belleville

Jeudi 3 mars, à 14 h

Bibliothèque Charleroi

Les petits Génies

Venez encourager les meilleures équipes de ce jeu-questionnaire au tournoi interbibliothèques annuel.

Pour les 9 à 13 ans

Mardi 1^{er} mars, à 10 h 30

Bibliothèques Charleroi et de la Maison culturelle et communautaire

Jeudi 3 mars, à 10 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Films en rafale et plus encore

Des films pour toute la famille présentés sur petit écran dans les quatre bibliothèques. D'autres activités s'ajoutent à la programmation spéciale de la semaine de relâche. Consultez la programmation complète à votre bibliothèque ou sur le site de l'arrondissement.

Rendez-vous culturel des tout-petits Les Petits bonheurs

Nombre de places limité et inscription obligatoire.

Rencontre, jasette et création – Les émotions

Invitée : Caroline Barber

Pour les 4 à 5 ans et leurs parents

Lundi 9 mai, à 9 h 30

Bibliothèque de la maison culturelle et communautaire

Les flûtistories – Le fermier et ses trois animaux

**Invité : Emmanuel Quiviger
ou Geneviève Déraspe**

Pour les 3 à 6 ans

Jeudi 12 mai, à 9 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Conseil des jeunes

Pour les 13 à 17 ans

Tu as envie de participer à des projets, de t'investir et d'améliorer les services offerts aux jeunes de ta bibliothèque? Deviens membre du conseil des jeunes en participant à la première rencontre!

Mercredi 2 mars, à 17 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Je lis donc je joue

Club de lecture et de jeux vidéo.

Pour les 6 à 12 ans

Les samedis 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 7 et 21 mai, à 10 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Des bibliothèques pour mieux grandir

Une naissance, un livre

Les parents peuvent inscrire leur enfant de moins de un an à la bibliothèque. Ils recevront un cadeau.

Renseignements : 514-328-4000, poste 4134

Bibliothèques de Lira

Service de prêt de minibibliothèques offert aux garderies, aux centres de la petite enfance et aux services de garde de Montréal-Nord.

Renseignements : 514-328-4000, poste 4142

Radio Enfants en direct de la bibliothèque

Émissions enregistrées en direct et animées par des élèves des écoles Sainte-Gertrude, Gerald McShane et Le Carignan.

Projet réalisé en vertu du Programme de soutien à l'école montréalaise, en collaboration avec Radio Centre-Ville, le Centre des sciences de Montréal et le Centre de ressources en éducation aux médias.

Le public est cordialement invité à l'enregistrement de l'émission à la bibliothèque. Il pourra également syntoniser le 102,3 FM ou l'écouter en ligne au www.radiocentreville.com

Mercredi 23 février, à 9 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

Mercredi 30 mars, à 9 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Mercredi 6 avril, à 9 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

Les livres s'envolent

Pour les 5 ans et plus

Les samedis, à 14 h

12 mars : Flit à l'assaut du Grand Hôtel

9 avril : Crie, Noémie, crie!

7 mai : Où es-tu, Doux Kangourou?

Bibliothèque Belleville

Animaginaire

Pour les 6 à 9 ans

Les samedis, à 14 h

5 mars : Monsieur Chut

2 avril : Il était une fois...

30 avril : Les sept machines de Gabriel

28 mai : Crème glacée, limonade sucrée

Bibliothèque Henri-Bourassa

Club Tournesol

Des livres et des expériences scientifiques amusantes.

Pour les 6 ans et plus

Les samedis, à 14 h

26 mars : Je n'en crois pas mes yeux!

23 avril : Un tableau qui sort de l'ordinaire... ou bien deux?

21 mai : Une loupe sans verre

Bibliothèque Charleroi



Animations et spectacles pour les 3 à 5 ans

Le musée animé de monsieur Gélinas

Invité : René Gélinas

Mercredi 23 février,

à 10 h et à 13 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Jeudi 24 février, à 10 h

et à 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa



Le théâtre Tout-en-carton

Invité : Théâtre de marionnettes

Jacques Boutin

Mercredi 23 mars, à 10 h et à 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Jeudi 24 mars, à 10 h et à 13 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Madame Violon raconte

Invité : Moulin à musique

Mercredi 13 avril,

à 8 h 45, 10 h et 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Jeudi 14 avril, à

8 h 45, 10 h et 13 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire



Les projets ci-dessous sont réalisés grâce à une contribution financière provenant de l'Entente de développement culturel intervenue entre l'arrondissement Montréal-Nord et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



Lira raconte

Heure du conte et jeux d'éveil pour les poupons. Inscription obligatoire et nombre de places limité.

Pour les 0 à 36 mois et leurs parents

Les mardis 22 février, 8 et 22 mars, 5 et 19 avril, 3, 17, 31 mai, et 14 et 20 juin à 9 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Une histoire à savourer

Des conteurs d'origines diverses partagent leurs histoires. L'activité est suivie d'un léger goûter.

Pour les 4 à 8 ans et leurs parents

Les dimanches 13 mars, 3 avril et 1^{er} mai, à 14 h

Bibliothèque Charleroi

Les dimanches 27 février, 27 mars, 17 avril et 8 mai, à 14 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Lire et faire lire

Un programme intergénérationnel pour les enfants et les aînés. Bénévoles recherchés pour des lectures partagées.

Pour les 5 à 8 ans et les aînés

Renseignements : 514-328-4000, poste 4132



Club de soccer de Montréal-Nord

Inscriptions et renseignements

7000, boulevard Marie-Victorin, bureau 23
Montréal-Nord
Téléphone : 514-329-4219
Courriel : info@soccer-montrealnord.com
Internet : www.soccer-montrealnord.com

Baseball mineur de Montréal-Nord

Inscriptions et renseignements

11440, avenue Éthier
Montréal-Nord
Téléphone : 514-328-9996
Internet : http://membres.multimania.fr/bmmn/

Activités aquatiques

Piscine Henri Bourassa

12005, avenue Laurier
514-328-4171

Hiver 2011

Les cours de natation de la session d'hiver 2011 se terminent le 1^{er} avril à la piscine Henri-Bourassa.

Durant la semaine de la relâche scolaire, des périodes de natation libre sont mises à votre disposition. Pour connaître le calendrier des cours de natation et l'horaire de la natation libre de la session d'hiver, veuillez consulter l'encart central du Répertoire des services 2011 sous la rubrique « Programmation ».

Si vous désirez vous inscrire aux cours de natation ou obtenir plus de renseignements sur les périodes de natation libre, vous pouvez vous adresser à la piscine, de 17 h à 22 h, du lundi au vendredi.

Printemps 2011

Les résidants doivent s'inscrire directement à la piscine Henri-Bourassa (aucune inscription n'est prise par téléphone), dès le lundi 11 avril, du lundi au vendredi de 18 h à 21 h, et les non-résidants, à compter du mercredi 13 avril. La priorité est accordée aux résidants de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Prendre note que la session de printemps 2011 débutera le mardi 26 avril à la piscine Henri-Bourassa.

Durant le grand congé de Pâques, la piscine intérieure sera fermée : les 22, 23, 24 et 25 avril. De plus, la piscine Henri-Bourassa sera fermée en raison d'événements spéciaux les 5 et 6 mars ainsi que les 2 et 3 avril.

Piscine Calixa-Lavallée

AVIS - Veuillez prendre note que la piscine Calixa-Lavallée est présentement fermée en raison de travaux majeurs.

Horaire de la natation libre – Piscine Henri-Bourassa Entrée gratuite

Date	Jour	Heure	Clientèle
Du 4 au 25 avril	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte
	Lundi et mercredi	21 h à 22 h30	Adulte
	Mardi et jeudi	19 h30 à 22 h30	Adulte
	Vendredi	22 h à 23 h	Adulte
	Samedi et dimanche	18 h à 20 h	Familiale
		20 h à 22 h	Adulte
Du 26 avril au 29 mai	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte
		21 h à 23 h	Adulte
	Mardi et jeudi	22 h à 23 h	Adulte
	Samedi et dimanche	18 h à 20 h	Familiale
20 h à 22 h		Adulte	

Clientèle adulte : 18 ans et plus seulement

Note – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Durant la période de natation libre, un parent ou un gardien doit être présent en tout temps à la piscine, en maillot de bain, pour veiller constamment sur l'enfant dont la taille est de moins de 1,22 m (48 po), l'enfant qui souffre d'un handicap ou celui qui ne sait pas nager. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

Grille horaire des cours – Piscine Henri-Bourassa

Durée du programme : du mardi 26 avril au dimanche 29 mai 2011

Jeunes	Jour	Heure	Début
Frais : ENFANTS (17 ans et moins), 20\$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes			
Tortue et Dauphin (2 à 4 ans) L'enfant est accompagné d'un adulte.	Mercredi	19 h	27 avril
	Samedi	10 h, 11 h et 14 h	30 avril
	Dimanche	10 h et 13 h	1 ^{er} mai
Grenouille et Baleine (5 et 6 ans) L'enfant est seul.	Mercredi	19 h	27 avril
	Samedi	10 h, 11 h et 14 h	30 avril
	Dimanche	10 h et 13 h	1 ^{er} mai
Natation 1, 2 et 3 (7 à 15 ans)	Samedi	9 h, 12 h et 15 h	30 avril
	Dimanche	9 h et 11 h	1 ^{er} mai
Natation 4	Lundi	18 h	2 mai
Natation 4, 5, 6 et 7	Samedi	13 h	30 avril
	Dimanche	12 h	1 ^{er} mai
Initiation à la nage synchronisée Frais : 30\$/session	Vendredi	19 h à 20 h	29 avril
	Samedi	14 h à 15 h	1 ^{er} mai
Le club <i>Aquana</i> est le promoteur responsable de l'activité.			
Initiation au plongeon Frais : 25\$/session	Samedi	10 h à 11 h	30 avril
		11 h à 12 h	
Le <i>Club de plongeon de Montréal-Nord</i> est le promoteur responsable de l'activité.			

Adultes et Aînés	Jour	Heure	Début
Frais : Adultes (18 à 59 ans), 40\$ pour 12 cours de 45 minutes Aînés (60 ans et plus), 20\$ pour 12 cours de 45 minutes			
Natation 1, 2, 3 et 4	Mardi	19 h30	26 avril
	Mercredi	19 h45	27 avril
Natation 5, 6 et 7	Jeudi	20 h30	28 avril
Aqua gym et Aquaforme	Lundi	19 h et 20 h	2 mai
	Mardi	20 h30	26 avril
	Jeudi	19 h30* et 20h30	28 avril
Aqua jogging En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.	Lundi	19 h et 20 h	2 mai
	Jeudi	19 h30*	28 avril
Aquamaman (prénatal)	Jeudi	20 h30	28 avril

* Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie au sol d'une durée de 30 minutes.

Cours de sauvetage – Piscine Henri-Bourassa

Les moniteurs des cours de sauvetage sont agréés par la Société de sauvetage du Québec.

Préalables : Détenir une Croix de bronze et avoir 16 ans.

Sauveteur national (option piscine)

But : Apprendre les techniques fondamentales de même que les principes et les processus décisionnels de sauvetage qui aideront le surveillant-sauveteur à évaluer les diverses situations et à s'y adapter en fonction du milieu aquatique.

Cours spécialisé	Date
Sauveteur national – option piscine 75\$ (examen et document en sus)	Du 12 mars au 8 mai 2011 Les samedis et dimanches, de 14 h à 18 h Examen : dimanche 8 mai, 16 h

Note – L'horaire est sujet à changement.

Camps de jour – Été 2011

Les camps de jour d'été de l'arrondissement de Montréal-Nord offrent un éventail d'activités pour les jeunes de 6 à 11 ans.

Pour un été amusant et ensoleillé!

Notre équipe est formée d'animateurs passionnés qui unissent leur talent et leur folie afin que les enfants passent un été inoubliable. Encore une fois cet été, de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs, des ateliers de nutrition et de détente ainsi que des jeux d'animation sont offerts aux enfants. De plus, chaque semaine, des activités interparcs passionnantes et amusantes ont lieu dans les trois secteurs de l'arrondissement.

Inscriptions aux camps de jour pour les enfants de 6 à 11 ans

Les inscriptions auront lieu du 7 au 17 mars 2011, du lundi au jeudi, de 13h30 à 16h30 et de 17h à 21h.

Un seul endroit : Centre de loisirs
11121, avenue Salk

Vous devrez remplir une fiche d'inscription, joindre une copie du bulletin scolaire de l'enfant et présenter sa carte d'assurance maladie (obligatoire). Pour vous prévaloir de la priorité accordée aux résidents de Montréal-Nord, apportez une preuve de résidence (permis de conduire ou facture de services publics), sinon votre enfant sera inscrit sur une liste d'attente. Le bail n'est pas accepté.

Frais

Des frais de 35\$ pour l'été sont demandés pour chaque participant.

Modes de paiement

Le montant total est payable à l'inscription par carte de débit ou de crédit ou en argent comptant. Les chèques ne sont pas acceptés.

Horaire des camps de jour

Durée de sept semaines

Du lundi 27 juin au vendredi 12 août (congé férié le vendredi 1^{er} juillet)

Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 15 h 30

Emplacement des camps de jour

Secteur centre

Parc Primeau
Centre de loisirs (service de garde disponible)

Secteur est

École Le Carignan (service de garde disponible)
École Adélarde-Desrosiers



Secteur ouest

École Saint-Rémi (service de garde disponible)
Parc Ottawa

Service de garde

Le service de garde est offert, du lundi au vendredi, de 6h30 à 9h30 et de 15h30 à 18h. Ce service est réservé exclusivement aux enfants de 6 à 11 ans des camps suivants : école Le Carignan, école Saint-Rémi et Centre de loisirs.

Frais : 7 \$ par jour, par enfant (260 \$ en argent comptant le jour de l'inscription)

Repas

L'organisme *Les Fourchettes de l'Espoir* offre le service de boîte à lunch livrée à tous les camps de jour.

Le prix est de 3,50\$ par jour, par enfant.

Renseignements : 514-852-1492

Notes importantes

- Les places dans les camps de jour sont limitées (premier arrivé premier servi).
- L'enfant doit avoir 6 ans au 27 juin 2011.

Accompagnement en loisirs

L'enfant doit être inscrit par l'intervenant de l'institution qu'il fréquente (CLSC, L'Intégral, etc.)

Date limite pour l'inscription

Vendredi 4 mars 2011

Le nombre de places et de semaines est limité.

La durée du camp pour chaque enfant est à déterminer.

Renseignements : 514-328-4000,
poste 4267

Soumission de candidature

Marche à suivre

Les candidats doivent remplir le formulaire intitulé *Demande d'emploi* de la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord.

Pour le secteur aquatique, le secteur des camps de jour et celui des loisirs, le formulaire est disponible au Centre de loisirs, 11121, avenue Salk (intersection Charlevoix).

Vous devez retourner le formulaire au secteur où vous l'avez obtenu.

La date limite pour le retour des formulaires dûment remplis est le jeudi 24 mars 2011, avant 16 h 30.

Renseignements généraux

Tous les postes offerts peuvent être occupés aussi bien par des femmes que par des hommes.

Ceux qui désirent postuler à plusieurs emplois doivent remplir une demande par secteur et sont priés d'indiquer l'ordre de priorité des postes désirés.

Secteur aquatique

Information générale

Qualifications minimales et obligatoires

Tout candidat à un poste dans le secteur aquatique doit, en plus des exigences générales obligatoires, faire la preuve qu'il détient le certificat à jour de Sauveteur national (option piscine), délivré par la Société de sauvetage, et le conserver valide durant toute la période d'emploi.

Les candidats détenant la certification Croix de bronze seront considérés afin de constituer une banque de candidatures prévisionnelle.

Épreuve de 800 m en 18 minutes

Tous les aspirants à un poste dans le secteur aquatique doivent réussir une épreuve de natation qui se tiendra à la piscine Henri-Bourassa. Veuillez prendre rendez-vous directement à la piscine au 514-328-4171, après 17 h.

Durée de l'emploi

L'arrondissement se réserve le droit de modifier la durée de l'emploi en fonction des conditions météorologiques ou de toute autre situation appropriée.

Renseignements

Bureau administratif des activités aquatiques
514-328-4000, poste 4154

Pour les postes dans les camps de jour, les candidats doivent inclure deux photos de format passeport.

Conditions obligatoires

- Les candidats doivent satisfaire aux exigences d'une enquête de réputation.
- De plus, ils doivent être disponibles en tout temps pendant la période d'embauche, selon les besoins de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.



Postes

COORDONNATEUR-COORDONNATRICE – PISCINES EXTÉRIEURES

Sélection par entrevue

COORDONNATEUR-COORDONNATRICE – PATAUGEAIRES

Sélection par entrevue

Fonctions

S'occuper de la piscine extérieure ou des pataugeoires, principalement comme responsable des activités, du personnel, des équipements, de la qualité de l'eau et de l'application de la réglementation qui régit les bains publics au Québec.

Exigences

- Posséder une expérience de trois étés dans le milieu des piscines municipales ou une certification complémentaire est un atout.
- Diriger des surveillants-sauveteurs.
- Connaître les règlements provinciaux et municipaux qui régissent les piscines et les pataugeoires.
- Savoir comment obtenir et conserver une eau saine, propre et équilibrée.
- Connaître le fonctionnement d'un système de filtration.

Exigences particulières pour le coordonnateur des pataugeoires

- Connaître le fonctionnement du filtre au sable.
- Détenir un permis de conduire valide et posséder une automobile.

Durée de l'emploi

Du 30 mai au 27 août 2011 inclusivement, soit 13 semaines

- 4 postes de coordonnateur – piscines extérieures, à 35 heures par semaine
- 1 poste de coordonnateur – pataugeoires, à 35 heures par semaine

À compter du 13 juin 2011

- 1 poste de coordonnateur – pataugeoires, à 12 heures par semaine

Ces heures seront combinées à des heures à titre de sauveteur en pataugeoire.

Salaire : 15,84\$ l'heure

Poste

SAUVETEUR-SAUVETEUSE EN CHEF – PISCINES EXTÉRIEURES

Sélection par entrevue

Fonctions

Sous l'autorité du coordonnateur, agir à titre de sauveteur. En l'absence de son supérieur, agir à titre de coordonnateur.

Exigences

- Connaître les règlements provinciaux et municipaux qui régissent les bains publics au Québec.
- Posséder une expérience de deux étés dans le milieu des piscines municipales ou des certifications complémentaires est un atout.
- Connaître le fonctionnement d'un système de filtration.

Durée de l'emploi

Du 30 mai au 27 août 2011 inclusivement, soit 13 semaines

Salaire : 12,79\$ l'heure

Poste

SAUVETEUR-SAUVETEUSE – PISCINES EXTÉRIEURES ET PATAUGEOIRES

Fonctions

Assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs. Effectuer divers travaux de nettoyage et d'entretien. Veiller à l'application des règlements municipaux et animer le public.

Formation

De 10 à 15 heures, au cours de la période du 30 mai au 17 juin 2011

Durée de l'emploi

Du 18 juin au 27 août 2011 inclusivement, soit 10 semaines

Salaire : 11,88\$ l'heure

Poste

MONITEUR-MONITRICE – PISCINES INTÉRIEURES SAUVETEUR-SAUVETEUSE – PISCINES INTÉRIEURES

Fonctions

Durant la leçon, élaborer une suite de mises en situation dans le but de montrer à nager. Assurer la surveillance et la sécurité de la clientèle durant la leçon et la natation libre.

Exigences particulières

- Détenir une attestation municipale pour enseigner la natation.
- Être en mesure d'enseigner la natation conformément au programme municipal.
- Avoir déjà enseigné aux piscines intérieures de l'arrondissement de Montréal-Nord constitue un atout.
- Avoir une formation spécialisée pour les cours aquaforme, aquagym, aquajogging, prénatal et postnatal ainsi que pour les aînés est un atout.

Durée de l'emploi

Du 30 mai au 12 août 2011 inclusivement, soit 11 semaines

Salaire

Moniteur de natation : 15,49\$ l'heure

Surveillant-sauveteur : 11,88\$ l'heure

Poste

PRÉPOSÉ-PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL – PISCINES INTÉRIEURES

Sélection par entrevue

Fonctions

Accueillir la clientèle et contrôler l'accès, donner tous les renseignements demandés sur le programme, répondre au téléphone, prendre les inscriptions, percevoir les frais de cours et rédiger des rapports journaliers. Assurer la surveillance des endroits où il est appelé à travailler.

Exigences

- Avoir une bonne connaissance des tâches et des règles administratives relatives au programme aquatique.
- Informer la clientèle sur les choix possibles d'activités au programme, le contenu et le calendrier des cours de natation, les périodes de natation libre et les règlements de sécurité à la piscine.
- Être ordonné, dynamique et d'une nature accueillante.
- Avoir 16 ans au 1^{er} juin 2011.

Durée de l'emploi

Du 30 mai au 12 août 2011 inclusivement, soit 11 semaines

Salaire : 10,17\$ l'heure

Secteur des camps de jour

Poste

COORDONNATEUR-COORDONNATRICE DU PROGRAMME DES TERRAINS DE JEU

(auprès d'enfants de 6 à 11 ans)

Sélection par entrevue

Fonctions

Planifier, organiser et superviser le programme d'activités.

Exigences

- Avoir fait des études en éducation physique, en techniques de loisirs ou dans un domaine connexe.
- Posséder de l'expérience dans le domaine de l'animation récréative, spécialement auprès des jeunes de 6 à 11 ans.



- Détenir un permis de conduire valide et avoir une automobile.
- Avoir suivi un cours de premiers soins (un atout).
- Être disponible du 24 mai au 20 août 2011.

Durée de l'emploi

Du 30 mai au 20 août 2011 inclusivement, soit 12 semaines

Horaires de travail

4 semaines de précamp de 35 heures, 7 jours sur 7
7 semaines de camp de 40 heures, du lundi au vendredi
1 semaine de postcamp de 35 heures, du lundi au vendredi

Salaire : 15,84\$ l'heure

Poste

ANIMATEUR-ANIMATRICE DU PROGRAMME DES TERRAINS DE JEU

(auprès d'enfants de 6 à 11 ans)

Fonctions

Travail d'animation auprès des enfants de 6 à 11 ans fréquentant les camps de jour.

Exigences

- Détenir une certification en animation (Remue-méninges, Dynamo, YMCA, etc.).
- Avoir suivi un cours de premiers soins (un atout).
- Avoir 16 ans au 27 juin 2010.

Durée de l'emploi

Du 27 juin au 12 août 2011 inclusivement, soit 7 semaines, et un stage de formation précamp

Horaires de travail

Du lundi au vendredi, environ 35 heures par semaine, et un stage de formation précamp qui aura lieu les 18 et 19 juin 2011, de 9 h à 17 h

Salaire : 11,88\$ l'heure

Poste

ANIMATEUR-ANIMATRICE DU PROGRAMME DES TERRAINS DE JEU ET ACCOMPAGNATEUR-ACCOMPAGNATRICE DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS

(auprès d'enfants de 6 à 11 ans)

Fonctions

Travail d'accompagnement et d'animation auprès d'enfants de 6 à 11 ans ayant une déficience intellectuelle ou physique aiguë.

Exigences

- Détenir une certification en animation

(Remue-méninges, Dynamo, YMCA, etc.).

- Avoir suivi un cours de premiers soins (un atout).
- Avoir 16 ans au 27 juin 2011.

Atout

Détenir un diplôme ou être étudiant en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe.

Durée de l'emploi

Du 27 juin au 12 août 2011 inclusivement, soit 7 semaines, et un stage de formation précamp

Horaires de travail

Du lundi au vendredi, environ 35 heures par semaine, et un stage de formation précamp qui aura lieu les 18 et 19 juin 2011, de 9 h à 17 h

Salaire : 11,88\$ l'heure

Secteur des loisirs

Poste

COORDONNATEUR-COORDONNATRICE JARDIN COMMUNAUTAIRE

Fonctions

Travailler à la préparation et à l'attribution des jardinets et superviser le déroulement de l'activité tout au long de la saison. Contribuer, par des conseils aux usagers, au succès de la récolte. Voir à l'approvisionnement en matériel requis. Participer à l'organisation des fêtes de clôture. Fournir un rapport détaillé à ses supérieurs à la fin de la saison.

Exigences particulières

- Être âgé de 18 ans et plus.
- Avoir des connaissances suffisantes en agriculture.
- Être disponible pendant la saison estivale.
- Posséder de l'expérience dans cette discipline.
- Démontrer une aptitude à travailler avec le public.
- Avoir le sens des responsabilités et posséder un bon jugement.

Durée de l'emploi

Du 26 avril au 13 octobre 2011 inclusivement, soit 25 semaines

Horaires de travail

10 semaines à temps partiel, environ 20 heures
11 semaines à temps plein, environ 35 heures

Salaire : 15,53\$ l'heure



Suite de la page 1 **Forum jeunesse**

temps ou presque, où les jeunes pourraient se retrouver et échanger et au sein duquel ils pourraient développer un sentiment d'appartenance. Que ce soit pour pratiquer un sport, pour l'expression et la diffusion d'œuvres de jeunes artistes ou encore pour l'accès à des ressources spécialisées, les jeunes ont expressément défini le besoin d'avoir un tel endroit auquel ils semblent tenir énormément.



En ce qui a trait à la vie en société, ils ont indiqué qu'ils veulent participer au maintien de la propreté et à l'embellissement des quartiers. Ils souhaiteraient également que l'accès à des ressources spécialisées, telles que des psychologues, des psychoéducateurs ou encore des services pour mères monoparentales, soit facilité. Pareillement, ils sont conscients qu'il est impératif d'améliorer les relations entre les jeunes et les policiers. Pour ce faire, ils proposent l'instauration de mécanismes pour l'organisation de rencontres-dialogues récurrentes et pour une formation plus approfondie des policiers en ce qui touche les réalités socioculturelles de Montréal-Nord.

Le volet de l'expression artistique est lui aussi au cœur de leurs préoccupations. Plusieurs ont réclamé un soutien plus prononcé aux activités artistiques, qui pourrait se faire notamment sous forme de collaboration entre les jeunes artistes et les instances artistiques déjà existantes. L'organisation d'une série d'événements artistiques mettant en vedette les jeunes leur paraît également essentielle. De plus, ils croient qu'une radio étudiante, qui permettrait la diffusion des activités et des programmes à venir, serait un moyen efficace de joindre l'ensemble des jeunes et de les inciter à participer à la vie communautaire.

Le développement, le soutien et l'organisation d'activités sportives, particulièrement les sports d'équipe, constituent ensemble une attente généralisée des jeunes qui se sont exprimés au cours de l'événement. L'amélioration de l'accès à des équipements sportifs, demande complémentaire à la précédente, semble aussi être un besoin criant.

Il est évident que les jeunes en avaient long à dire. De façon générale, on peut en conclure qu'ils souhaitent qu'on leur porte davantage attention et qu'on soit à l'écoute. Ils souhaitent prendre leur place et mieux s'intégrer dans la communauté. En leur donnant l'occasion de dire haut et fort ce qu'ils ressentent, le Forum jeunesse leur a réellement permis de transmettre un message qui s'est fait unanime et sincère. L'arrondissement s'est penché concrètement sur ce dossier et prendra, dès le premier trimestre de 2011, les actions nécessaires afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins exprimés. En page 2, le maire de l'arrondissement présente les grandes orientations des projets et services qui seront mis de l'avant pour améliorer la condition de la jeunesse nord-montréalaise.

Accès Montréal-Nord pour vous servir



Notre site Internet

Naviguez sur :
ville.montreal.qc.ca/mtlnord



Votre bureau Accès Montréal (BAM)

Venez nous rendre visite au
4243, rue de Charleroi.

Du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h30, le
vendredi de 8 h à 13 h.



Nos adresses

Pour soumettre des commentaires, des
suggestions ou des questions, écrivez-nous.

Adresse postale

Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5

Adresse électronique

montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

Télécopieur : 514-328-4299

Facebook : cliquez le lien Facebook
sur notre site Internet.



Notre numéro de téléphone unique.....311

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h30, le
samedi, le dimanche et les jours fériés, de
9 h à 17 h

Urgence – Police – Incendie	911
Info-Santé	811
Service de la sécurité incendie de Montréal – Renseignements	514-280-2685
Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent)	514-280-2222
Travaux publics (24 heures sur 24, 7 jours sur 7)	514-328-4100

Pour joindre directement les services

514-328-4000

Ressources humaines

et demande d'emploi poste 4090

Adresse électronique rharr@mtlnord.ca

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Activités aquatiques	poste 7902
Bambinerie – Camp de jour	poste 4267
Bibliothèque Belleville	poste 4140
Bibliothèque Charleroi	poste 4135
Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire	poste 5626
Bibliothèque Henri-Bourassa	poste 4125
Culture	poste 4078
Loisirs et Centre de loisirs	poste 4152
Maison culturelle et communautaire	poste 5630
Sports et arénas	poste 4160
Piscine Calixa-Lavallée	514-328-4170
Piscine Henri-Bourassa	514-328-4171

Vos élus 514-328-4000

Gilles Deguire	
Maire d'arrondissement	poste 4024
Jean-Marc Gibeau	
Conseillère de la Ville de Montréal	poste 5574
Clementina Teti-Tomassi	
Conseillère de la Ville de Montréal	poste 5576
Monica Ricourt	
Conseillère d'arrondissement	
District d'Ovide-Clermont	poste 5575
Chantal Rossi	
Conseillère d'arrondissement	
District de Marie-Clarac	poste 5573

EMPLOIS – RECENSEMENT DE 2011

Le Recensement de 2011 nécessitera l'embauche de 35 000 personnes pour occuper les postes d'agent recenseur et de chef d'équipe, partout au Canada.

Exigences

- Avoir 18 ans et plus.
- Être citoyen canadien ou être autorisé à travailler au Canada.
- Être capable de vous engager à travailler au moins 20 heures par semaine, y compris le jour, le soir, la fin de semaine et les jours fériés, selon les besoins.

Période de l'emploi

Du début de mars à la fin de juillet. La date de début de l'emploi varie selon la tâche.

Rémunération

De 14,72 \$ à 18,04 \$ l'heure, plus les dépenses autorisées

Postulez dès maintenant!

www.recensement2011.gc.ca
1-866-773-2011